

LA ROCHE-SUR-FORON



Journées groupes 2023
Associations - Clubs d'histoire - Seniors

Sommaire

Présentation de La Roche-sur-Foron	P1
Menus	P2 et 3
A travers le temps : visite commentée d'une cité millénaire	P4
Nos sorties à la journée	P5 à 9
1. Le temps d'un café :	
un artisan torréfacteur et une cité millénaire.....	P5
2. Deux temps deux époques :	
brasserie artisanale et cité millénaire.....	P6
3. Une visite en 3 temps :	
un brasseur, un torréfacteur et une cité	P7
4. Deux temps deux visites :	
de la ferme à la cité.....	P8
5. Il est temps d'en prendre plein les yeux :	
téléphérique et cité millénaire	P9
6. Les marques du temps :	
un Haut-Lieu de la Résistance et une cité historique	P10
Une ville qui bouge	P11
Conditions générales et particulières de vente	P12 et 13

INFOS RÈGLES COVID-19

Les activités se feront dans le respect des règles sanitaires Covid-19 en vigueur par nos prestataires au moment de votre sortie.

La Roche-sur-Foron

2^{ème} cité historique de Haute-Savoie

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Office de Tourisme de La Roche est spécialisé dans l'organisation de circuits et l'accueil de groupes. Nous sommes une équipe de professionnels, composée de techniciens du tourisme, d'une médiatrice du patrimoine et de Guides du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc, à votre service. Depuis 1997, nous disposons d'une autorisation de commercialisation délivrée par le Ministère du Tourisme. Cette habilitation nous autorise à concevoir et à vendre des prestations touristiques. Elle constitue pour vous un gage de sécurité et de professionnalisme. Nous pouvons ainsi vous garantir une meilleure qualité de service et de nombreux avantages : un seul paiement de votre part pour l'ensemble des prestations, un seul interlocuteur, des conditions de vente précises et des tarifs négociés au plus juste auprès des différents prestataires.

LA HAUTE-SAVOIE AUTREMENT

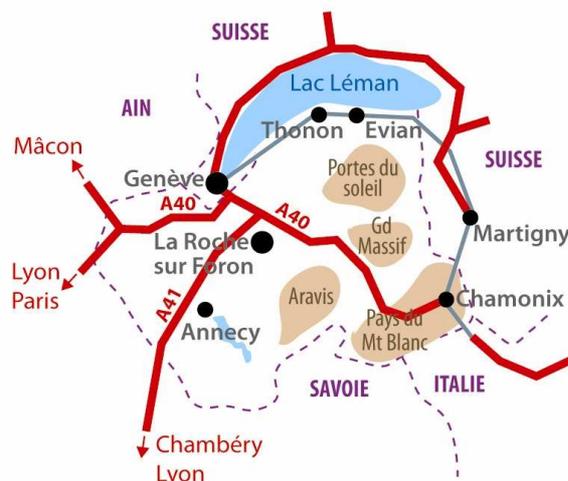
Connectée à son riche passé médiéval tout autant qu'à son territoire et à ses habitants, La Roche-sur-Foron, deuxième cité historique de Haute-Savoie, offre un cœur de ville vibrant et animé où s'entremêlent parfaitement héritage du passé et dynamisme culturel et commerçant. Il fait bon flâner au sein de ce patrimoine médiéval mis en valeur par un fleurissement abondant - depuis 20 ans, trois fleurs au Concours National des "Villes et Villages Fleuris".

Une sélection de sites et curiosités à proximité de notre Cité Médiévale, assemblés en différents thèmes, vous est proposée dans cette brochure, afin de passer des journées variées avec peu de transport. Nous restons à votre disposition pour tout autre itinéraire ou demande. Alors n'attendez plus et venez découvrir une Haute-Savoie différente, pleine de charme, et près de chez vous.

ACCÈS

Située au cœur de la Haute-Savoie, entre Annecy, Genève (30 km) et Chamonix (60 km), La Roche est facile d'accès.

-  Sortie 19 La Roche-sur-Foron A410
-  Gare SNCF de La Roche
Liaisons fréquentes Léman Express et TGV
-  Aéroports Genève, Annecy, Chambéry (80 km)
Lyon Saint-Exupéry (160 km)



Menus des chefs

Menu A

Kir de bienvenue offert

Salade César au saumon fumé

Filet de poulet jaune aux champignons

Pommes de terre grenailles rôties au four

Cassiolette de crème brûlée

Café

1 bouteille de vin ou eau minérale pour 4

Menu B

Kir de bienvenue offert

Assiette de charcuterie savoyarde

Paleron façon cuisson de 10h au vin rouge

Pommes de terre fondantes parfumées au

thym

Tiramisu aux spéculoos

Café

1 bouteille de vin ou eau minérale pour 4

Menu C

Kir de bienvenue offert

Crouton de reblochon et salade aux noix

Filet mignon de porc rôti aux olives

Embeurrée de pommes de terre

et carottes fondantes

Baba savarin au rhum et sorbet ananas

Café

1 bouteille de vin ou eau minérale pour 6

Menu D

Kir de bienvenue offert

Terrine de Savoie à l'ail des ours
et compotée de pommes aux épices

Pavé de bœuf au poivre noir

Embeurrée de pommes de terre

et carottes fondantes

Tartelette meringuée au citron

et sorbet fruits des bois

Café

1 bouteille de vin ou eau minérale pour 6

Menus des chefs

Menu E

Kir de bienvenue offert

Velouté de saison

Filet mignon avec gratin dauphinois
ou Dos de daurade avec riz

Crumble

Café

1 pichet de vin pour 4 et carafe d'eau

Menu F

Kir de bienvenue offert

Bouchée à la reine

Gratin de poisson
ou Potée au chou

Vacherin glacé

Café

1 pichet de vin pour 4 et carafe d'eau

Menu G

Kir ou demi de bière La Rochoise offert

Assiette de charcuterie locale

Carbonnade flamande à la bière

Pommes de terre vapeur

Banoffee

Café

1 pichet de bière ou 1 bouteille de vin
ou eau minérale pour 4

Menu H

Kir ou demi de bière La Rochoise offert

Salade de chèvre chaud

Emincé de poulet à la bourguignonne

Gratin de pâtes

Mousse au chocolat

Café

1 pichet de bière ou 1 bouteille de vin
ou eau minérale pour 4

INFORMATIONS SUR LES RESTAURANTS SÉLECTIONNÉS PAR NOS SOINS

Les menus des chefs sont proposés par plusieurs restaurants du Pays Rochois situés à proximité de la Cité Médiévale. Chaque menu correspond à un seul établissement.
Menus spéciaux, à thème, ou autres suggestions de menus sur demande.

A travers le temps : visite commentée d'une cité millénaire

Visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec notre Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc

Riche de plus de 1 000 ans d'histoire, deuxième cité historique de Haute-Savoie, La Roche-sur-Foron ne s'est pas figée dans une époque et a évolué au fil des siècles. Ce parcours commenté propose ainsi aux visiteurs une déambulation dans le temps grâce aux multiples traces historiques conservées, entre les ruelles et vestiges du XIII^e siècle, les magnifiques maisons nobles du XV^e au XVII^e siècle et les mesures à grains de 1558. Des rues commerçantes au quartier pittoresque du Plain-Château, des châteaux du Saix et de l'Echelle au donjon qui dominait l'ancienne forteresse des comtes de Genève, des traditions séculaires de foires et marchés à l'électrification pérenne des rues pour la 1^{ère} fois en France en 1885 : la personnalité de cette ville médiévale et connectée sera (presque) toute dévoilée !

6 € par personne

Base 20 personnes

 Toute l'année

 1h30

 Ce prix comprend :

La visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec un Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc.

 Ce prix ne comprend pas :

Le transport, toute dépense à caractère personnel.



Le temps d'un café : un artisan torréfacteur et une cité millénaire

10h30 : visite commentée du torréfacteur Caféophil

Philippe vous emmènera dans son univers et vous fera partager sa passion des produits de qualité, bio et éthiques. Tous ses cafés proviennent de petits producteurs ou de petites coopératives, et ils vous apporteront chacun un goût et des arômes différents.

Son rôle de torréfacteur est de travailler chaque café différemment selon son terroir, son altitude et son origine.

Découverte du café, du fruit, depuis la torréfaction jusqu'à la tasse. Possibilité d'acheter des cafés et des chocolats.

12h00 : déjeuner à la Brasserie La Rochoise avec les menus G ou H (voir menus à la page 3).

14h30 : visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec notre Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc (voir le texte de présentation à la page 4).

38 € par personne

Base 20 personnes

 Toute l'année, du lundi au samedi

 1 km

 Ce prix comprend :

La visite commentée du torréfacteur Caféophil, le déjeuner, la visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec un Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc.

 Ce prix ne comprend pas :

Le transport, toute dépense à caractère personnel.



Deux temps deux époques : brasserie artisanale et cité millénaire

10h30 : visite commentée de la Brasserie La Rochoise

Gilles, Max et toute leur équipe vous accueillent à la brasserie pour vous faire découvrir leurs bières 100 % bio brassées selon leurs propres recettes : blonde, blanche, rousse, brune, bières de saisons, bières spéciales...

Visite des installations commentée par le brasseur et parcours à travers la fabrication de la bière, depuis la matière première jusqu'à la commercialisation. Et pour finir la visite, initiation à la dégustation des bières La Rochoise et possibilité d'acheter des coffrets ou bouteilles à l'unité.

Récompensés par de nombreuses Médailles, au Concours Agricole de Paris en 2018, Concours international à Lyon, Récompensa d'Evian.

12h00 : déjeuner à la Brasserie La Rochoise avec les menus G ou H (voir menus à la page 3).

14h30 : visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec notre Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc (voir le texte de présentation à la page 4).

38 € par personne

Base 20 personnes

 Toute l'année, du lundi au samedi

 1 km

 Ce prix comprend :

La visite commentée de la Brasserie La Rochoise et la dégustation d'un verre de bière, le déjeuner, la visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec un Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc.

 Ce prix ne comprend pas :

Le transport, toute dépense à caractère personnel.



Une visite en 3 temps : un brasseur, un torréfacteur et une cité

10h00 : visite commentée de la Brasserie La Rochoise et du torréfacteur Caféophil

Le groupe se divise en deux et s'alterne pour ces visites :

Gilles et Max vous accueillent à la brasserie pour vous faire découvrir leurs bières 100 % bio. Visite des installations commentée par le brasseur et parcours à travers la fabrication de la bière, depuis la matière première jusqu'à la commercialisation. Et pour finir la visite, initiation à la dégustation des bières La Rochoise.

Philippe, torréfacteur, vous emmènera dans son univers et vous fera partager sa passion des produits de qualité, bio et éthiques. Découverte du café, du fruit, depuis la torréfaction jusqu'à la tasse.

Possibilité d'acheter des bières et cafés.

12h15 : déjeuner à la Brasserie La Rochoise avec les menus G ou H (voir menus à la page 3).

14h30 : visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec notre Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc (voir le texte de présentation à la page 4).

42 € par personne

Base 20 personnes

 Toute l'année, du lundi au samedi

 1 km

 Ce prix comprend :

La visite commentée de la Brasserie La Rochoise et la dégustation d'un verre de bière, la visite commentée du torréfacteur Caféophil, le déjeuner, la visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec un Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc.

 Ce prix ne comprend pas :

Le transport, toute dépense à caractère personnel.



Deux temps deux visites : de la ferme à la cité

10h15 : visite commentée de l'exploitation laitière Un jour à la ferme

Sylvie vous fera découvrir la ferme familiale, avec ses vaches laitières, ses veaux, ses chèvres et autres lapins. La visite se terminera par une dégustation de Reblochon fabriqué par un atelier extérieur à partir du lait produit par ses vaches. Vous aurez la possibilité d'en acheter si bon vous semble.

Sylvie peut également organiser de nombreux ateliers ou activités comme des arts créatifs, un thé dansant, un concert ou encore un repas avec des produits locaux selon la saison.

12h00 : déjeuner dans un restaurant selon le menu choisi (voir menus aux pages 2 et 3).

14h30 : visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec notre Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc (voir le texte de présentation à la page 4).

40,50 € par personne

Base 20 personnes

 Toute l'année, du vendredi au mardi

 6 km

 Ce prix comprend :

La visite commentée de Un jour à la ferme et la dégustation de Reblochon, le déjeuner, la visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec un Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc.

 Ce prix ne comprend pas :

Le transport, toute dépense à caractère personnel.



Il est temps d'en prendre plein les yeux : téléphérique et cité millénaire

10h00 : visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec notre Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc (voir le texte de présentation à la page 4).

12h00 : déjeuner dans un restaurant selon le menu choisi (voir menus aux pages 2 et 3).

14h30 : départ pour le Téléphérique du Salève et les ponts de la Caille

Montée par le téléphérique. De l'esplanade du téléphérique, admirez un panorama sur Genève et son jet d'eau avec en toile de fond le Jura. Un refuge de tranquillité avec un spectacle à couper le souffle.

Récupération du groupe par votre autocar au sommet puis continuation vers les Ponts de la Caille par la route panoramique des Crêtes. La route des Crêtes, avec ses nombreux points de vue, rejoint Cruseilles, puis Allonzier-la-Caille et ses deux fameux ponts de la Caille, aux gigantesques dimensions.

Vous souhaitez avoir notre guide à la journée ?

Supplément de 6 € par personne.

Et vous arrivez par l'A410-Annecy ?

Récupérez notre guide le matin et déposez-le en fin de journée au péage de Saint-Martin-Bellevue. Vous gagnez 45 km et du temps. Supplément de 36 € pour le groupe.

41,50 € par personne

Base 20 personnes

 Jours d'ouverture non connus au 12/10/2022

 70 km

 Annulation possible du téléphérique pour causes climatiques et techniques.

 Ce prix comprend :

La visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec un Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc, le déjeuner, la montée au téléphérique.

 Ce prix ne comprend pas :

Le transport, toute dépense à caractère personnel.



Les marques du temps : un Haut-Lieu de la Résistance et une cité historique

10h00 : visite commentée du Plateau des Glières

Situé à 1440 mètres d'altitude, le plateau des Glières a été un haut lieu de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Sa situation stratégique a permis à ce site d'être un point de parachutages d'armes pour la Résistance locale. Ce plateau du Massif des Bornes est également un alpage et vous serez saisis par l'ambiance paisible qui y règne. Marchez sur les traces des maquisards des Glières en compagnie d'un médiateur et découvrez l'organisation et la vie quotidienne du bataillon des Glières. Promenade aisée sur le sentier historique balisé.

12h30 : déjeuner dans un restaurant selon le menu choisi (voir menus aux pages 2 et 3).

14h30 : visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec notre Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc (voir le texte de présentation à la page 4).

35,50 € par personne

Base 20 personnes

 En mars tous les jours sauf mardi, samedi et dimanche ; en avril et mai tous les jours sauf mardi et samedi ; en juin et septembre tous les jours sauf mardi ; en juillet et août tous les jours

 31 km

 Ce prix comprend :

La visite guidée du Plateau des Glières, le déjeuner, la visite guidée de la Cité Médiévale de La Roche-sur-Foron avec un Guide du Patrimoine de Savoie Mont-Blanc.

 Ce prix ne comprend pas :

Le transport, toute dépense à caractère personnel.



La Roche, une ville qui bouge et qui s'anime

Marché en ville : le marché du jeudi matin est un rendez-vous traditionnel qui réunit au centre-ville près de 150 commerçants ambulants.

Foire Internationale - une dizaine de jours début mai 2023 : grand rendez-vous de printemps, la Foire Internationale Haute-Savoie Mont-Blanc rassemble plus de 500 exposants qui présentent les dernières tendances dans de nombreux domaines : amélioration de l'habitat, ameublement, plein-air, artisanat, décoration, bricolage, gastronomie, loisirs, auto, bien-être...

Journée spéciale seniors : entrée à la foire gratuite pour les seniors* et animation spéciale !

En attente du programme et de la date spécial seniors. *pour les + de 65 ans

Grande braderie - vide grenier géant, un samedi début juin 2023 : 250 exposants particuliers et commerçants, des milliers de visiteurs.

Festival Zik'en Ville - tous les vendredis soirs en juillet et août 2023 : une vingtaine de concerts et spectacles enfants gratuits. Ce festival fait la part belle aux auteurs compositeurs de la scène locale et nationale et propose des styles éclectiques.

Festival Bluegrass in La Roche du 2 au 6 août 2023 : le plus grand festival de musique Bluegrass en Europe avec plus de 15 000 personnes. 50 concerts gratuits, 35 groupes venus des USA et d'Europe, messe Gospel, bourse aux disques & BD, coin des luthiers, marché professionnel, jeux pour enfants.

Foire de la Saint-Denis le dimanche 8 octobre 2023 : depuis le XIV^e siècle, la traditionnelle foire chaude se perpétue à l'occasion de la Saint-Denis. Concours départemental de 150 vaches de races, village des producteurs, batteuses, vieux tracteurs, vieux métiers, exposition avicole...

La Roche, Rondes et Lumières - de fin novembre 2023 à début janvier 2024 : spectacles enfants, grande fête médiévale, contes, ateliers créatifs...

Et aussi Salon Vivre le Jardin en février, rassemblement de véhicules anciens mi-septembre, Art3f salon international d'art contemporain fin octobre, Mieux Vivre Expo et Naturellia fin octobre, Salon du tissu fin novembre...

Dates sous réserve de modifications



Article 1. Objet et champ d'application

Préalablement à toute commande ou réservation, le client a pris connaissance des présentes conditions générales de vente de biens et de prestations de services, (ci-après CGV) lesquelles sont visibles et consultables soit au guichet de l'Office de Tourisme, soit sur le site. Elles s'appliquent de plein droit, sauf conditions particulières dérogatoires et écrites, aux ventes de biens et réservations de prestations de services auprès de l'Office de Tourisme.

Sont exclues du périmètre des présentes CGV, les réservations et/ou commandes pour lesquelles le client effectue directement le paiement ou la réservation auprès du prestataire.

Le client est alors expressément informé et reconnaît que les prestations commandées ou réservées sont susceptibles d'être soumises, en sus des présentes CGV, aux conditions générales ou particulières des prestataires indiqués sur le descriptif de la prestation et sur la confirmation de réservation. Il appartient donc au client de prendre connaissance de ces conditions contractuelles avant tout achat ou réservation.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment les descriptions et photographies des prestations, ont un objet purement informatif, dont le contenu peut varier en fonction du prestataire. Par conséquent, il est conseillé de se rapprocher du prestataire directement afin de recueillir des informations actualisées.

Dans le cas où l'une des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou sans effet, cette disposition serait réputée non écrite, sans que cela affecte la validité des autres dispositions.

Article 2. Commande

Les commandes ou réservations sont effectuées au guichet ou sur le site.

L'Office de Tourisme s'engage à confirmer par écrit soit immédiatement lors de la commande au guichet, et dans tous les autres cas avant la prestation, soit au plus tard 21 jours avant le début de la prestation s'il s'agit d'un forfait touristique.

En passant commande, le client reconnaît explicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur le prix, la nature et les caractéristiques de la prestation commandée.

Si le client ne s'estime pas suffisamment informé sur les caractéristiques des prestations, il peut préalablement à toute passation de commande solliciter des informations complémentaires auprès de l'Office de Tourisme ou du prestataire.

La commande ou réservation ne devient ferme et définitive que lorsque le client a validé sa commande et a procédé au règlement, de l'acompte ou de l'intégralité et après confirmation écrite par l'Office de Tourisme, notamment des disponibilités souhaitées et du nombre requis de participants.

Dans certains cas, notamment : défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, l'Office de Tourisme se réserve le droit de bloquer la commande du client jusqu'à la résolution du problème.

Toute commande ou réservation ferme et définitive ne pourra plus faire l'objet d'aucune modification ou annulation par le client, sous réserve de la mise en œuvre de son droit de rétractation dans les conditions définies ci-après à l'article 7 et des conditions d'annulations spécifiques à la nature de la prestation.

Sauf cas de fraude dont il lui appartient de rapporter la preuve, le client est responsable financièrement de ses démarches sur le site, notamment de l'utilisation qui sera faite de son nom d'utilisateur et de son mot de passe. Il garantit également la véracité et l'exactitude des informations le concernant fournies sur le site.

Article 3. Prix et mode de paiement

Les prix sont indiqués en euros, TVA au taux en vigueur au jour de la commande, comprise.

Sauf dans le cas des forfaits touristiques comportant la possibilité expresse de révision du prix dans les limites de l'article L 211-13 du code du Tourisme, le prix est ferme.

Sauf convention contraire, toute commande est payée comptant à la commande ou à la réservation.

Le paiement des prestations commandées au guichet s'effectue en espèces dans la limite légale, carte bancaire ou chèque.

Article 4. Conditions spécifiques au service de billetterie

L'Office de Tourisme propose un service de billetterie de services touristiques et de loisirs.

Les billets sont généralement assujettis à une période de validité déterminée ou, pour certains, peuvent être achetés pour une date déterminée, comme mentionné

sur le billet ou confirmation de commande. En confirmant définitivement sa commande au guichet ou sur le site, le client reconnaît avoir pleinement pris connaissance de la date ou période de validité applicable au billet. Sauf dispositions contraires, tout billet non utilisé à la date prévue ou durant la période de validité stipulée ne sera pas remboursable, même en cas de vol ou de perte.

Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol.

Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité pourra être demandée au client, elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif. À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel le client a réservé des places, le client accepte que l'Office de Tourisme dans la mesure du possible, puisse utiliser les coordonnées saisies lors de la réservation pour le tenir informé dans les meilleurs délais.

En cas de vente à distance, l'Office de Tourisme procède à la livraison de la commande à l'adresse de livraison et selon le mode de livraison sélectionné par le client lors de sa commande sur le site. Les différents modes, lieux et pays et délais estimés de livraison proposés par l'Office de Tourisme sont présentés sur le site, de même que les frais d'expédition. La commande peut également être retirée par le client au guichet de l'Office de Tourisme sur présentation de l'email de confirmation de la commande.

L'Office de Tourisme se décharge de toute responsabilité quant à un éventuel retard ou une impossibilité de livraison dû à une adresse de livraison incorrecte ou incomplète, ou à des grèves ou autres dysfonctionnements des services de transport de courrier nationaux ou internationaux, des perturbations ou incidents climatiques, décisions administratives et refusera le remboursement de la commande, sauf dispositions particulières.

Lors de la réception, par le client, de sa commande, par quelque mode de livraison que ce soit, il appartient au client de bien s'assurer que les billets livrés sont conformes à sa commande.

Le client doit se présenter au lieu et heure de rendez-vous stipulé sur son document de réservation.

Les horaires indiqués sont à respecter afin de garantir le bon déroulement de la prestation. En cas de retard, un report d'activité pourra être proposé au client. Si aucune date de substitution ne peut être trouvée, seul le client est responsable de son retard et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5. Annulation ou modification de la prestation

5.1. Annulation du fait du client

Toutes les demandes d'annulation totales ou partielles doivent être faites au guichet ou être adressées par écrit à l'Office de Tourisme en mentionnant du numéro de réservation, nom et coordonnées des personnes concernées par l'annulation.

Un accord amiable est toujours privilégié. Toutefois, les règles qui s'appliquent en l'absence d'un accord sont celles-ci :

> Pour les forfaits touristiques :

- annulation plus de 30 jours avant le début des prestations : retenue de 25% du prix du séjour,
- annulation de 30 à 15 jours avant : retenue de 50% du prix du séjour,
- annulation à partir de 14 jours avant : retenue de la totalité du prix du séjour.

Par ailleurs, en cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

> Pour la billetterie ou prestation isolée : aucun remboursement n'est prévu.

Il en sera de même si le client bien, que n'ayant pas annulé en tout ou partie les prestations commandées ne se présente pas ou en retard pour la réalisation de celles-ci.

En outre, en cas de réémission de billet ou d'une nouvelle réservation faisant suite à une annulation ou à une modification émanant de l'utilisateur, il est précisé que le prix du nouveau billet ou de la nouvelle réservation peut être supérieur à celui du premier billet ou de la première réservation.

5.2. Annulation du fait du vendeur

> Pour les forfaits touristiques :

Lorsque avant le départ du client, l'Office de Tourisme annule le séjour, ou modifie de l'un des éléments essentiels du contrat, le client a la possibilité soit de résilier le contrat et obtenir le remboursement du prix soit d'accepter la modification de contrat par avenant. La différence de prix s'imputera sur les sommes restantes dues ou sera restituée en cas de trop perçu.

Lorsque, après le départ, du client un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, l'Office de Tourisme doit, sauf impossibilité dûment justifiée,

proposer à l'acheteur des prestations en remplacement de celles qui ne sont pas fournies. Dans ce cas éventuels suppléments de prix qui en résultent seront à la charge de l'Office de Tourisme sauf à rembourser la différence de prix entre les prestations prévues et fournies.

Si le client n'accepte pas la modification proposée, l'Office de Tourisme doit lui procurer les titres de transport nécessaires à son retour.

> Pour toute autre prestation :

En cas d'obligation pour le prestataire d'annuler la prestation avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité sera proposé au client. Si un report n'est pas possible, le client est remboursé intégralement par l'Office de Tourisme. Il en est de même en cas de changement substantiel de la prestation.

En cas d'échange avec une prestation moins onéreuse, la différence est restituée au client.

Les balades en bateau, ou sorties sportives sont soumises à des conditions particulières d'annulation liées aux facteurs météorologiques, humains et techniques. En outre, il est spécifié au client que le départ est assuré uniquement si un certain seuil de passagers est atteint tel qu'indiqué sur le billet ou dans la confirmation de réservation.

D'autres modalités spécifiques aux activités peuvent s'appliquer, elles sont spécifiées lors de la confirmation de réservation ou sur le billet.

Le prestataire se réserve le droit d'annuler une prestation si le nombre minimum de participants indiqué n'est pas atteint avant le début de la prestation.

Dans le cas spécifique des forfaits touristiques, le client est informé de l'annulation du séjour au plus tard 21 jours avant la date de départ.

L'Office de Tourisme ou le prestataire contactera le client au regard des coordonnées transmises. En cas d'informations incorrectes, l'Office de Tourisme se décharge de toute responsabilité.

Article 6. Conditions spécifiques à la réservation d'hébergement

6.1. Procédure de réservation

L'Office de Tourisme propose un service de réservation d'hébergement dont les disponibilités du prestataire sont affichées en temps réel sur le site, sur la base des informations qui lui sont communiquées. Cet affichage en temps réel des disponibilités est cependant donné à titre indicatif seulement, compte tenu de transactions susceptibles d'être effectuées simultanément et, ne saurait être opposable à l'Office de Tourisme. Seul l'email de confirmation transmis par l'Office de Tourisme vaut confirmation définitive de la réservation effectuée par le client.

Il appartient au client de se munir de cet email de confirmation sur papier ou support numérique afin de pouvoir le présenter à la réception de l'hébergement le jour de son arrivée, et le cas échéant, être muni d'une pièce d'identité correspondant à la personne au nom de laquelle la réservation a été effectuée.

En cas d'arrivée tardive, il est vivement conseillé au client de prévenir directement le prestataire de son heure d'arrivée. Le client doit se référer aux heures d'ouverture de l'établissement réservé.

Il est rappelé que les conditions contractuelles du prestataire et notamment celles relatives aux conditions de modifications, et d'annulation prévalent sur les présentes CGV, lesquelles sont mentionnées par écrit lors de la confirmation de commande.

6.2. Conditions financières

Le prix des nuitées figurant sur le site comprend les équipements figurant dans la description de l'hébergement. A défaut de stipulations contraires, ce prix n'inclut pas la taxe de séjour et les extras (tels que petit-déjeuner, parking, etc.) pouvant être sélectionnés par le client.

Le prix et détail des prestations sont rappelés dans l'email de confirmation de la réservation.

Pour confirmer définitivement sa demande de réservation, le client doit renseigner ses coordonnées bancaires, et le cas échéant régler un acompte comme indiqué. Le solde du prix de la prestation sera à régler par le client directement auprès du prestataire à son arrivée.

Le client est informé que ses coordonnées bancaires sont automatiquement transmises au prestataire concerné à titre de garantie, qui pourra retenir des frais en cas d'annulation comme stipulé à l'article 5.1 ci-dessus.

Un départ anticipé ou une arrivée tardive au regard du jour et heure indiqués ne donnera pas lieu à remboursement.

6.3. Modification ou annulation d'une réservation

Toute demande de modification ou d'annulation doit être adressée directement au prestataire concerné, lequel traitera cette demande selon ses propres conditions rappelées dans le mail de confirmation de réservation.

Article 7. Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21-8 12 du code de la consommation, le client est informé qu'il ne dispose pas d'un droit de rétractation lors de commande même à distance, de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

Article 8. Assurance annulation pour les forfaits touristiques

Lors de la commande ou réservation de forfaits touristiques le client se verra proposer une assurance annulation dont les termes et conditions sont détaillés préalablement.

Le prestataire ou l'Office de Tourisme peut conditionner la confirmation du forfait touristique à un nombre minimum de participants. Dans ce cas, le client est informé de l'annulation au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Article 9. Cas de force majeure

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées ou du non-respect total ou partiel des obligations stipulées dans les présentes CGV, en présence de cas de force majeure, de mauvaise exécution, de fautes ou erreurs commises par le client, ou de faits extérieurs imprévisibles et insurmontables.

L'Office de Tourisme ne saurait être tenu pour responsable des désagréments de toute nature pouvant résulter d'une indisponibilité temporaire du site ou d'un dysfonctionnement technique.

Article 10. Données personnelles

L'Office de Tourisme est amené à collecter des données à caractère personnel concernant le client dans le cadre des services fournis sur le site, pour son compte et/ou pour le compte des prestataires, afin de pouvoir traiter et exécuter sa commande ou demande de réservation sur le site. L'Office de Tourisme peut être ainsi amené à les transmettre à des tiers et notamment, aux prestataires. En particulier, le client est informé que ses coordonnées bancaires fournies sur le site lors d'une réservation d'hébergement sont automatiquement transmises par l'Office de Tourisme au prestataire concerné. En procédant à une commande ou une demande de réservation sur le site, le client consent expressément à ces transferts.

Les traitements de données à caractère personnel ainsi effectués par l'Office de Tourisme en qualité de responsable de traitement via le site ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Les données à caractère personnel du client sont traitées par l'Office de Tourisme dans le respect de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée, que ce soit en qualité de responsable de traitement ou de sous-traitant de ses partenaires.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent qu'il pourra exercer par écrit à l'adresse de l'Office de Tourisme.

L'Office de Tourisme pourra adresser au client des informations sur ses offres spéciales ou toutes nouvelles prestations qui seraient proposées sur le site, sauf refus de sa part manifesté lors de sa commande sur le site. Le client pourra par ailleurs, à tout moment, en cliquant sur le lien prévu à cet effet dans cet email d'information, demander à ne plus recevoir de courrier électronique de la part de l'Office de Tourisme.

Article 11. Garanties

L'Office de Tourisme est tenu, pour tout bien qu'elle commercialise directement au guichet, de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du code de la consommation et de la garantie des vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

Mise en œuvre des garanties

1. Garantie légale de conformité

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du

défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion (qui restera de 6 mois).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

2. Garantie des défauts de la chose vendue (garantie des vices cachés)

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article 12. Propriété intellectuelle

L'Office de Tourisme est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés au site et aux éléments le composant ou dispose des licences requises par les titulaires de ces droits.

Il est par conséquent interdit de reproduire, modifier, transférer ou exploiter tout ou partie du site sans l'autorisation expresse et écrite de l'Office de Tourisme : il est toutefois toléré une reproduction partielle à des fins strictement privées.

Article 13. Réclamations/Litiges

En cas de contestation ou de litige né de l'application des présentes CGV de leur validité, de leur interprétation, de leur exécution et plus généralement tout litige relatif à la prestation, le client devra adresser par écrit dans le délai de 3 jours à l'Office de Tourisme à l'adresse susmentionnée.

Ce dernier s'engage à tout mettre en œuvre afin de trouver un accord amiable avec le client et lui permettre de recourir gratuitement au médiateur de la consommation, agréé par la Commission d'évaluation et de contrôle des médiateurs de la consommation.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté devant les tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun. Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Conditions particulières de vente

Champs d'application : toute réservation à une prestation par le client implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales et particulières de vente dont il déclare avoir pris connaissance.

Tarifs : nos tarifs sont établis sur une base minimale de 20 participants et ils sont valables du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les prix sont exprimés en Euros et TTC. Nos prix ne comprennent pas : le transport, les dépenses à caractère personnel.

Durée de la prestation : le client signataire du contrat de vente conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la prestation.

Responsabilité : l'Office de Tourisme de La Roche-sur-Foron est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. L'Office de Tourisme ne peut être tenu responsable de cas fortuits (notamment des conditions météorologiques), de cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation. Nous attirons votre attention sur le fait que seuls une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité permettent de voyager.

Réservation : la réservation devient ferme lorsqu'un exemplaire du contrat de vente signé par le client a été retourné à l'Office de Tourisme.

Bon d'échange : dès réception du contrat de vente signé, l'Office de Tourisme adresse au client un ou plusieurs bons d'échange que celui-ci doit remettre aux différents prestataires dès son arrivée, signé, avec mention du nombre de participants.

Règlement : un acompte peut être réclamé lors de la réservation. Ensuite, le client s'engage à verser le solde du règlement à l'Office de Tourisme de La Roche-sur-Foron sur présentation d'une facture.

Arrivée et horaires : le client doit se présenter au jour et aux heures mentionnés sur le bon d'échange. En cas de retard, le client doit prévenir le prestataire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange.

Assurances : le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance pour ces différents risques. Pour sa part, l'Office de Tourisme de La Roche-sur-Foron a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle sous le n°201214503 auprès de Gan Assurances.

Annulation des prestations par l'acheteur : toute annulation doit être notifiée à l'Office de Tourisme par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception.

Les retenues appliquées en cas d'annulation seront les suivantes :

Pour le restaurant La Renaissance :

- Plus de 15 jours avant la prestation : pas de frais.
- 15 jours avant la prestation : 25 % des repas facturés.
- Entre 10 et 14 jours avant la prestation : 50 % des repas facturés.
- Entre 6 et 9 jours avant la prestation : 75 % des repas facturés.
- Moins de 6 jours avant la prestation : 100 % dû.

Pour les autres restaurants et pour les visites :

- Plus de 10 jours avant la prestation : pas de frais.
- Moins de 10 jours avant la prestation : 30 % du montant total des prestations.
- Annulation ou non présentation le jour-même : 100 % dû.

Visites : les visites d'église sont sous réserve d'absence d'office religieux. La montée au téléphérique du Salève est sous réserve de météo favorable.

Crédits photos : Bertrand Gilles, Brasserie La Rochoise, Cafèophil, Département de la Haute-Savoie, LTV Prod, OT La Roche-sur-Foron, Téléphérique du Salève, Un jour à la ferme.



CONTACT & RÉSERVATION

Anne-Laure Dunand - Service groupes
Office de Tourisme de La Roche-sur-Foron
Place Andrevetan
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. +33 (0)4.50.03.36.68
developpement@larochesurforon.com
www.larochesurforon.com



Organisme local de tourisme immatriculé au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours n°IM074110038
Code APE 7990Z - SIRET 325 140 630 00014 - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution n°4000717306
Responsabilité Civile Professionnelle : Gan n°201214503